



Voltaire Lenoir N° 28

hiver 2016

M. Bernard PERISSE,
président de l'association
Onze Mille Pôtes



Edito

**La sécurité...
nécessaire pour préserver
nos libertés**

Il en est actuellement question – à la une des médias et dans les prises de position politiques. Si « l'état d'urgence » s'avère capital, ses acteurs se doivent d'agir humainement et de rester attentifs aux risques de discrimination et de dérives.

Nous demandons et demanderons toujours plus de sécurité. Il nous faut aussi veiller à ce qu'elle ne ligote pas nos libertés et n'entraîne un repli sur soi.

Nous avons commémoré les victimes des attentats de janvier et de novembre 2015, œuvrons pour poursuivre le vivre ensemble suscité par la manifestation du 11 janvier 2015.

Le nouveau Contrat de prévention et de sécurité d'arrondissement (CPSA) est en cours d'élaboration pour la période 2016-2020. Par l'intermédiaire de notre conseil de quartier, participons, agissons dans l'ouverture et faisons-nous entendre – voir en page 2.

Louis Aumont

Dans le cadre du budget participatif 2015, un projet de rénovation concerne la Bagagerie-laverie Onze Mille Potes. Nous avons rencontré son Président, Bernard Périssé.

Voltaire Lenoir :
Comment la Bagagerie a-t-elle vu le jour ?

B. Périssé : À l'initiative de la commission Solidarité-Exclusion des 5 conseils de quartier du 11^e, l'association Onze Mille Potes a été créée pour réaliser un accueil et une bagagerie à destination des personnes sans-abri. En accord avec la Mairie de Paris qui met gracieusement les locaux à disposition, la Bagagerie a été inaugurée en 2009 dans les Bains-Douches du 42 rue Oberkampf, avec 28 casiers. En 2012, une laverie a été installée, maintenant équipée de 3 machines à laver et 4 sèche-linges. Ce matériel a été financé principalement par les conseils de quartier.

V. L. : Qui en bénéficie ?

B. P. : Des personnes en situation de grande précarité accompagnées par des organismes ou associations de solidarité. L'association Onze Mille Potes participe aux actions de réinsertion en leur fournissant un casier pour qu'elles puissent y déposer en toute sécurité une partie de leurs affaires, pour une durée de 3 mois renouvelable. Elles peuvent aussi s'inscrire à la laverie et y laver gratuitement leur linge pendant un an. Les horaires d'ouverture (du jeudi midi au dimanche midi) sont calqués sur ceux des bains-douches car l'entrée du bâtiment est unique.

V. L. : Quels sont vos projets ?

B. P. : Recruter et former des bénévoles, créer un site internet, réaménager les locaux afin d'offrir

plus de casiers, un accueil plus convivial et un accès indépendant qui permettrait une plus grande amplitude d'ouverture. Ces projets ont été retenus dans le cadre du budget participatif 2015 de Paris auquel nous participerons activement.

V. L. : Auriez-vous un message particulier pour nos lecteurs ?

B. P. : Oui, on peut rappeler que le moteur de la réussite tient aux relations de confiance et de respect qui se tissent entre accueillis et bénévoles. Le lien social est vraiment ce qui nous permet d'être utiles et parfois efficaces.

**Propos recueillis par
Annie Triniac**

contact :
onzemillepotes@gmail.com

Déclinons dans le 11^e le contrat parisien de prévention et de sécurité



Le premier Contrat parisien de sécurité (CPS) date de 2000 et s'est renouvelé à chaque mandature municipale. Le précédent, signé en 2009, a expiré en 2014. En 2002, a été créé parallèlement un Contrat de sécurité d'arrondissement (CSA), lui aussi remis en forme à chaque nouveau CPS. Ce CSA est suivi par un Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement (CSPDA), présidé conjointement par le maire et le commissaire de police de l'arrondissement.

Le nouveau CPPS (le terme « prévention » a été ajouté au titre)* a été signé en mai 2015 par Anne Hidalgo, maire de Paris, Bernard Boucault, préfet de police, François Molins, procureur de la République, François Weil, recteur de l'académie de Paris, et Jean-François Carencio, préfet de Paris.

Il tient compte :

- du bilan du dernier CPS, qui comportait 5 axes d'orientation (la sécurité et la prévention de la délinquance, l'aide aux victimes et l'accès au droit, la lutte contre les drogues et toxicomanies, la lutte contre les dérives sectaires, la lutte contre les violences faites aux femmes) et 25 fiches-actions,
- du Contrat de Ville parisien qui court de 2015 à 2020,
- de la Stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) en vigueur pour la période 2014-2017,
- de l'avis des maires d'arrondissement sur le bilan des CSPDA antérieurs.

Dans le cadre de la participation citoyenne inscrite dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi VECU) du 21 février 2014** et dans la SNPD, des habitants (qui en sont les premiers destinataires) ont contribué à son élaboration.

Ce CPPS se structure autour de trois axes déclinés en 32 fiches-actions définissant le contexte et la problématique, le public ciblé, les objectifs, la mise

en œuvre, le pilotage, les indicateurs retenus et les résultats attendus (voir la feuille jointe).

Un « directoire » (composé des cinq signataires ci-dessus, d'élus, de magistrats et de représentants des services de l'État et d'associations) assure son animation et son suivi. De plus, les professionnels sont invités à favoriser l'implication pérenne des habitants dans le suivi des réponses mises en œuvre et à soutenir leurs initiatives en faveur de la prévention des conflits et des incivilités. Cette collaboration et la participation citoyenne représentent un enjeu majeur pour les partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de prévention et de sécurité d'arrondissement (CPSA, ex-CSA), qui devrait être signé au printemps 2016.

Méthode suivie pour construire ce nouveau CPSA

Un bilan des fiches-actions du CSA est en cours en collectant et centralisant les informations émanant de la police, du parquet, de la RATP, de la SNCF et des gestionnaires du mobilier urbain.

Ensuite, dans la phase « refonte et suivi du contrat », il s'agira de définir le nouveau plan d'action du CPSA en association avec les habitants et les représentants des conseils de quartier. Des groupes de travail thématiques (associations, conseils de quartier, commissariat, etc.) seront mis en place pour 3 étapes successives : constats, diagnostic, définition de fiches-actions (chacune ayant des « partenaires-pilotes »).

Les habitants de notre conseil de quartier RSA sont donc invités à s'exprimer sur leurs préoccupations à ce sujet lors de la prochaine réunion plénière du 18 février (voir feuille jointe).

Louis Aumont

Pour mémoire, le contrat de sécurité d'arrondissement signé en 2009 dans le 11^e se déclinait en dix axes :

1. La prévention à l'égard des mineurs
2. L'aide aux victimes
3. L'espace public
4. La prévention de la récidive
5. La lutte contre les dérives sectaires
6. Les comportements d'addiction
7. La sécurité routière
8. La lutte contre les violences faites aux femmes
9. La lutte contre les bandes et les rassemblements perturbant l'ordre public
10. Méthodologie

*Le Contrat parisien de prévention et de sécurité est en ligne : api-site.paris.fr/images/155631.pdf

**Voir les pages 94-95 du Contrat de Ville parisien 2015-2020 : api-site-cdn.paris.fr/images/154589.pdf

CONCOURS

Je suis dans notre quartier, mais à quelle adresse précisément?



Gagnez, après tirage au sort, un bon de 30 € à consommer au «Bistro 55» 55 Bd Voltaire.

Envoyez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées à :

Mairie du 11^e, Journal du Conseil de quartier République Saint-Ambroise, place Léon-Blum, 75011 Paris.

COP 21 : 195 pays réunis au Bourget du 30 novembre au 10 décembre 2015 ont adopté le premier ACCORD UNIVERSEL pour lutter contre le réchauffement climatique. Grande, grande première dont il faut souhaiter qu'elle soit suivie d'effets.... jusque dans le 11^e.

Un lieu de mémoire

Du « bassin » aux fontaines du bd Richard-Lenoir

Le bd Richard-Lenoir prend son nom lors de son achèvement, en 1826. Plus tard, en 1860, au temps des grands travaux du préfet Haussmann sous Napoléon III, la tranchée du canal Saint-Martin, jusqu'alors à ciel ouvert, est couverte et abaissée de six mètres pour pouvoir passer sous l'emplacement de l'actuel bd Voltaire (qui restera dénommé av. du Prince-Eugène de 1857 à 1870) et éviter ainsi l'ouvrage d'un pont. Plus d'un siècle après, en 1993, le paysagiste Jacqueline Osty et l'architecte-urbaniste David Mangin conçoivent un réaménagement complet du bd Richard-Lenoir l'agrémentant d'une succession de squares et de fontaines faites d'une variation de jets d'eau sur de grandes tables basses en marbre blanc de Carrare.

Mais qui était donc Richard-Lenoir ? Figure marquante du début du XIX^{ème} siècle et de la révolution industrielle française, la vie de François Richard est un véritable roman ...

Né le 16 avril 1765 à Epinay-sur-Odon (Calvados), il devient domestique puis garçon de café avant de monter à Paris où il recherche des fonds pour spéculer et se lancer dans l'industrie manufacturière du textile. Malgré un épisode où il connaît la prison pour cause de dettes, il bataille pour réussir dans le négoce du tissu.

Ayant découvert le secret de fabrication du « bassin », nom d'une étoffe croisée de fil et de coton, jusqu'alors monopole des Anglais, il multiplie les ateliers et les métiers à tisser à Paris (faubourg St Antoine, rue de Charonne) et à travers la France (Alençon, Chantilly, Aunay-sur-Odon, L'Aigle, Caen, etc.). Il est reconnu comme le créateur et le précurseur de l'industrie textile en France. Son entreprise ne fait que prospérer et la légende veut que, à la tête de six filatures et patron de plus de 20.000 ouvriers (surtout des ouvrières, d'ailleurs), il devienne l'homme le plus riche de son époque. Il accole à son

patronyme le nom de Lenoir en 1806, année du décès de Joseph Lenoir-Dufresne, son fidèle associé de longue date. Habile investisseur, innovateur et développeur, il n'a de cesse que de vouloir convaincre l'Empereur de cultiver le coton dans le sud et il y réussit en Italie dans le royaume de Naples.

Mais brusquement le vent tourne, un décret paru le 23 octobre 1814 met fin aux droits d'achat du coton, désormais accessibles à tous. Dès lors, François Richard-Lenoir est totalement ruiné. Il voit son empire entière-



ment démantelé et tous ses biens vendus.

Grâce au soutien de sa famille, il perçoit une pension et meurt à Paris en 1839. Sa tombe se trouve au Père Lachaise (Division 42).

Marc Claramunt



Portrait

Un repousseur très accueillant



Il y a encore des pépites à découvrir dans notre quartier. Tapi au fond d'une cour, un atelier affiche une ancienne plaque « ALLAIN, Tourneur Repousseur de tous métaux » âgée de plus d'un siècle. Lorsque le patron actuel* nous accueille et nous fait visiter ses ateliers, il nous offre un voyage dans le temps, depuis d'anciens « moules de tourneur » de toutes formes (en bois dur ou en métal) pour des pièces réalisées en cuivre, laiton

ou alu, jusqu'aux tours « à repousser », de nos jours, inox ou titane pour l'aéronautique, le design, le luminaire ou l'orfèvrerie. Ce repoussage des métaux permet d'obtenir des formes de révolution sans soudure et d'une épaisseur constante (de 0,4 à 4 mm) qui leur assure une solidité inégalée. Cette technique très ancienne consiste à serrer une tôle plane circulaire (flan) sur un mandrin rotatif (forme intérieure de la pièce à façonner) afin de lui faire épouser, à l'aide d'outils en butée sur un point d'appui manipulés par l'artisan, sa forme exacte.

Puis nous découvrons, dans un joyeux capharnaüm, une tête de bombe atomique, des calottes de Rafale, des entrées de réacteurs, des pièces de trains d'atterrissage, pour les plus spectaculaires, et des seaux à champagne, timbales, coquetiers et plats de toutes tailles, des abat-jours et des réalisations originales jusqu'à 2 m d'envergure ... Et



encore de véritables pièces de musée comme un moule « à brisures » presque fermé dont la partie intérieure a été créée en bois, tel un puzzle, afin de permettre le démoulage des formes complexes (voir photo).

Ce travail exige formation, goût, expérience, force physique et beaucoup de doigté et de précision. Hélas, la dernière École ayant fermé ses portes il y a plus de dix ans, ces artisans-experts ont maintenant au moins la quarantaine et ne seront pas remplacés. De plus, la



lourdeur des normes en tout genre et la pression de l'immobilier parisien les contraignent à déménager tôt ou tard, faisant ainsi disparaître ces derniers représentants d'une activité séculaire du quartier : les métaux. Dommage que, avant son départ forcé, ce lieu magique ne se visite pas... Mais quel savoir-faire !

Annie Triniac

*Patrick DIAS, Repousseur de métaux, lauréat du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » en janvier 2016 14 rue Oberkampf.

Ça se passe près de chez vous...

Le tweet de la Grisette

Hou la la, les voisins ! Quand je vois l'état du canal Saint-Martin qui vient d'être vidé pour travaux, je me réjouis des trois tonnes de poissons déplacés vers des eaux plus sûres mais je suis aussi très attristée. Voyez vous-mêmes : des Vélib enfouis par dizaines dans la vase, des scooters, des caddies, du mobilier, des barrières, des poubelles de rue, des milliers de bouteilles vides, bref des saletés innombrables... Heureusement, les mouettes ne sont pas dégoutées et continuent de voler joyeusement. Mais, bon, rappelez bien dans le journal qu'à l'avenir

Le canal ne doit plus être pris pour une poubelle ! M. R.



A venir ...

En mars, 4 commerces devraient s'ouvrir 6 rue de la Folie Méricourt : un chausseur, une fromagerie-crèmerie-épicerie fine, un cutter design (atelier-boutique disposant d'une machine de découpe laser et d'un espace de travail), un restaurateur de tableaux.

- En avril, dans le cadre de la trame bleue, une mare pédagogique sera créée pour améliorer la biodiversité, au square Maurice Gardette.

- En juin, sur l'îlot Bréguet (à la place du garage de la Poste), les bureaux récemment construits seront occupés par Publicis dont le personnel devrait regrouper, à terme, 1.800 salariés. L.A., A.R.

Budget participatif 2016

C'est reparti pour une nouvelle brasse de projets à concevoir et déposer sur le site dédié budgetparticipatif.paris.fr, construire en dialogue avec les services de la Ville, proposer au vote des Parisiens. Date limite de dépôt : le 19 février.

Les projets choisis en 2014 et 2015 commencent à être réalisés. Ainsi

une réunion d'information a lieu le 10 février à la Mairie du 11^e pour l'aménagement des pistes cyclables sur le bd Voltaire. Nous reviendrons plus en détail dans le prochain Voltaire-Lenoir sur les nouveautés 2016 et le suivi des projets précédents.

G. G.



Trois plaques commémoratives pour les victimes des attentats ont été dévoilées :

- au 10 rue Nicolas-Appert (pour "Charlie Hebdo")
- sur le bd Richard-Lenoir face à la grosse bouteille (pour Ahmed Merabet, policier assassiné dans l'accomplissement de son devoir)
- sur la Place de la République (pour les victimes du 13 novembre 2015).

7 janvier... 13 novembre 2015

Le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (F.G.T.I.) indemnise les victimes d'actes de terrorisme survenus en France, quelle que soit leur nationalité. Institué par la loi du 09.09.86, il couvre les atteintes à la personne et assure une prise en charge à 100 % des soins médicaux ainsi que, sur justificatifs, la réparation intégrale des dommages subis. L'indemnisation intervient rapidement : une première provision est en général versée dans un délai d'un mois à compter de la demande mais, après les attentats du 13 novembre, il n'a fallu que huit jours. L'offre définitive est présentée dans les trois mois. En cas de désaccord, la victime peut se tourner vers le tribunal de grande instance.

Il reste à espérer que, une fois toutes les victimes indemnisées -on parle de 4.000 dossiers environ-, ce fonds devienne obsolète... A. R.

On vous signale...

Des poèmes contre les armées



Un geste d'urgence : dès le 10 décembre les éditions du Contrepoint ont publié une anthologie dédiée à six établissements frappés le 13 novembre. Des textes dans le domaine public pour des lieux privés de public - à chacun sa poignée de poètes : Baudelaire, du Bellay, Boileau, Saint-Amant, Hugo, Juvénal, Nerval, Ovide, Rimbaud, Verlaine... Ce recueil coûte 7 €, reversés par la Fondation de France aux établissements. G. G.

Au théâtre ce soir (suite)

La Comédie Bastille est un petit théâtre (190 places) qui souffre peut-être d'une confusion de son nom avec celui du Théâtre de la Bastille. Depuis janvier 2015, la sinistre célébrité de sa rue (5 rue Nicolas Appert) n'aide pas la notoriété de cette salle qui mériterait d'être plus connue : sa programmation variée (pour adultes et pour enfants, à partir de 1 an et de 4 ans) est bien présentée sur son site. Deux précisions utiles : les habitants du 11^e bénéficient d'un tarif à 11 € (contre 32 € ou 27 €, habituellement) ; et lors du lancement de chaque nouveau spectacle, une réduction de 50 % est accordée pendant 15 jours.

Tél : 01 48 07 52 07

comedie-bastille.com/appert/ A.R.



Résultats de l'enquête publique à propos du jardin Truillot consultables sur le site web de la mairie

CONTACT

Cellule des Conseils de Quartier de la Mairie du 11^e

Gisèle Brisson et Cécile Delemarre

Tél : 01 53 27 12 80

gisele.brisson@paris.fr

<http://mairie11.paris.fr>

Voltaire Lenoir Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise

Conception et rédaction : Louis Aumont, Marc Claramunt, Monique Duda, Gilles Gony, Michel Roure, Alain Rozenkier, Thérèse Tranchessec-Charvin, Annie Triniac, Michel Zug

Dessins et illustrations : Frédéric Augis, Miguél Arcos - Imprimerie APAG 10 cité d'Angoulême 75011